



AVIS

En conformité avec les articles 11 et 15 de la loi du 13 avril 1984 sur
l'administration des communes,

le Conseil municipal de la commune d'Anières est convoqué le

Lundi 2 juin 2025 à 20h00

Salle du Conseil

Séance d'installation – Législature 2025-2030

ORDRE DU JOUR :

- 1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2025 relatif à la validation partielle des résultats de l'élection des Conseils municipaux du 23 mars 2025, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 11 avril 2025 ;**
- 2. Prestation de serment des Conseillères municipales et des Conseillers municipaux ;**
- 3. Election du bureau du Conseil municipal ;**
- 4. Nomination des membres aux diverses commissions.**

Pascal Wassmer
Maire

